

FICHE FORMATION

REEMPLACER UN VITRAGE AMOVIBLE (FC/RVA)

PUBLIC

Préparateur en Peinture
Peintre spécialiste
Peintre confirmé
Tôlier spécialiste
Tôlier confirmé
Carrossier-Peintre

PRÉREQUIS

18 ans minimum
Savoir lire, écrire et compter
Pas de contre-indications médicales

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client
Un planning est proposé par semestre, il est accessible sur simple demande auprès de l'Institut

OBJECTIFS

Remplacer un vitrage amovible

PROGRAMME

Remplacer un vitrage amovible

Formation théorique :

- Les différents types de vitrages
- Le fonctionnement des différents mécanismes (lève vitre, glissière de toit panoramique...)
- La méthode de remplacement d'un vitrage amovible (non collé)
- Les procédures de paramétrage manuel des vitrages amovibles (anti-pincement)
- Les règles de sécurité liées au remplacement d'un vitrage amovible

Formation pratique :

- Identifier un vitrage
- Remplacer un vitrage amovible (non collé)
- Régler un vitrage amovible (non collé)
- Effectuer un apprentissage manuel d'un vitrage amovible
- Appliquer les règles de sécurité liées au remplacement d'un vitrage amovible

FICHE FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets stagiaire.

Mise en situation des participants :

- interaction permanente entre les participants et le formateur
- pédagogie par l'action : le formateur utilise son expérience pour entraîner les participants aux différentes postures et donner les conseils adéquats
- ces séquences pratiques sont entrecoupées de remédiation pratiques et/ou théoriques.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluations Théorique et Pratique en cours de formation

VALIDATION

Attestation de formation

LIEU

Institut Nicolas Barré – Armentières

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 12 stagiaires maximum

DURÉE

7 heures

TARIF

Prix catalogue : 65 € par heure de formation stagiaire soit 455 €

Possibilité de prise en charge totale par l'OPCO Mobilités (si l'entreprise d'accueil est à jour de ses cotisations)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

- du lundi au vendredi
- de 8h30 à 17h